



"LES NOCTURNES DU HAUT-PAYS"

NOTE EXPLICATIVE

L'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes véritable conservatoire décentralisé a été fondée par la volonté politique du Conseil Général des Alpes-Maritimes et des communes du haut pays (Tinée, Vésubie, Var, Roya-Bévéra, Pays de Grasse-Estéron).

Elle a pour mission d'intervenir exclusivement sur la zone de montagne dans 22 centres d'enseignement. Cette structure, jeune et dynamique, emploie 30 professeurs itinérants pour 850 élèves.

Ses objectifs sont multiples :

- apporter aux populations du haut pays le même enseignement que celui dispensé dans les écoles de musique des grandes villes de la bande côtière,
- demeurer un véritable service public culturel ouvert à tous aussi bien pour les enfants que pour les adultes,
- susciter l'éveil musical en milieu scolaire.

L'originalité de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes vient de son implication constante dans la vie culturelle du haut pays.

Dans un souci de présenter un programme de très haute qualité, se sont constituées des formations originales pouvant se produire sur tout le territoire de l'Ecole Départementale de Musique : quatuor à cordes, flûte et guitare, harmonie départementale (véritable orchestre à géométrie variable ou chaque pupitre est constitué d'élèves encadrés de leur professeur), etc...



Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILLETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

Durant cette année 1996/1997 ont été mises en oeuvre de façon expérimentale quelques soirées musicales de haut niveau :

- Concert Quatuor à cordes, flûte et guitare à Gilette, le 11.03.96
- Concert de l'Harmonie Départementale à Sospel, le 26.04.97
- Concert du Quatuor à Cordes à Coursegoules, le 08.06.97
- Concert sur "Ce que disent les cloches" à St Etienne de Tinée, le 14.06.97

L'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes a montré sa volonté de situer ses manifestations dans une exigence qualitative et vu le succès remporté cette année, elle se propose de développer sa programmation en 97/98 dans l'ensemble des 22 centres d'enseignement en créant les "Nocturnes du Haut-Pays".

Ce type de manifestation nécessitant un budget de fonctionnement (transport de matériel, location du matériel de sonorisation, achats de partitions d'orchestre, transports des musiciens, etc...), l'Ecole Départementale de Musique sollicite, auprès du Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur, une subvention dans le cadre des aides accordées en faveur des actions culturelles.

Fait à Nice,
le 01/06/97

LE DIRECTEUR GENERAL,
Roger BRUN



S Y N D I C A T M I X T E
E C O L E D E P A R T E M E N T A I R E
D E M U S I Q U E
D E S A L P E S M A R I T I M E S

O-O-O-O-O-O-O-O

B U D G E T P R E V I S I O N N E L

" N O C T U R N E S D U H A U T - P A Y S " "

à réaliser dans les 22 centres d'enseignement

TRANSPORT D'ELEVES	2.000 F x 22	44.000 F
TRANSPORT DE MATERIELS (Batterie, Percussion...)	1.000 F x 22	22.000 F
LOCATION DE MATERIELS DE SONORISATION	1.200 F x 22	26.400 F
REPAS DES MUSICIENS	60 F x 60 x 22	79.200 F
AFFICHES, PUBLICITES, PROGRAMMES...		50.000 F
FRAIS DE DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	2.200 F x 22	48.400 F
ACHAT DE PARTITIONS ET DIVERS		30.000 F
TOTAL		300.000 F

